

Compte rendu réunion de fonctionnement de l'ASDV du mercredi 15 février 2023

Étaient présent : Élie L, Bernard G, Pierre B, Christian M, Christian A, Franck V, Michel B, Aline P, Claude B, Julien S , IME La Convention.

Ordre du jour :

- 1) Parc des moutons
- 2) Projet relation animale
- 3) Atelier créatif
- 4) Chantier
- 5) projet activités périscolaires
- 6) Une demande des groupes de marcheurs de Pavie
- 7) Comptabilité

1) Parc des moutons :

Le parc des moutons a été agrandi.

1 rouleau de 50 mètres de grillages électrifiés et une cuve de 1000 litres de 50 euros ont été achetées. Il faudra modifier le râtelier dans la bergerie.

Une nouvelle mangeoire va être mise en place.

2) Projet relation animale :

On a rencontré Julie de la médiation animale qui accepte de s'associer au groupe de travail en tant que référente et conseillère sur la mise en œuvre du projet.

Michel le vétérinaire a accepté également de faire parti du groupe de travail.

On va essayer d'organiser une 1ère réunion entre la dernière semaine de février et la deuxième du mois de mars.

Un message d'information a été transmis à la direction afin de connaître les attentes des différents partenaires (ATM, Mas , Clinique Ados, Repères) leurs implications dans la réalisation des projets.

3) Atelier créatif :

Demain aura lieu l'atelier créatif de 9h30 à 11h30.

Aux activités il y aura :

Fabrication de jouets en bois

Peinture
Couture (fabrication d'une housse pour l'imprimante).
Jeux traditionnels avec Audric.

4) Chantier :

On a commencé à poser les protections anti effractions contre les portes vitres.
Sylvain accompagné d'un jeune sont venus pour participer aux activités du chantier

5) projet activités périscolaires :

On a rencontré Mme Furcate du Clae du Condourcet pour lui présenter l'association et évoquer d'éventuels partenariats dans le cadre de l'atelier pédagogique de l'association.

6) Une demande des groupes de marcheurs de Pavie :

Le groupe de marcheurs de Pavie, nous a sollicité afin de pouvoir utiliser les sentiers le jeudi 2 mars ou le jeudi 9 mars 2023.
A l'issue de leurs ballades s'il était possible de leur présenter l'association.

7) Comptabilité :

A ce jour, il y a 35 adhésions.
Un grand nombre de personnes pouvant avoir droit à un tarif préférentiel ont choisi le tarif normal.
On a reçu une demande d'assurance de 340 Euros.

Les secrétaires :

Julien S, Claude B .